

Institutions historiques et développement économique en Afrique. Une revue sélective et critique de travaux récents

Denis Cogneau, Yannick Dupraz

▶ To cite this version:

Denis Cogneau, Yannick Dupraz. Institutions historiques et développement économique en Afrique. Une revue sélective et critique de travaux récents. 2017. hal-01517144

HAL Id: hal-01517144 https://hal.science/hal-01517144v1

Preprint submitted on 10 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institutions historiques et développement économique en Afrique

Une revue sélective et critique de travaux récents Denis Cogneau[†] et Yannick Dupraz[‡]

Résumé. Cet article effectue une revue sélective de travaux récents d'économistes étudiant l'impact des institutions historiques sur le développement économique en Afrique. Nous discutons d'abord quelques questions conceptuelles impliquées par la mesure des institutions, puis présentons les données rassemblées par l'anthropologue G. P. Murdock et leurs principales critiques. Plusieurs travaux mobilisent à nouveau ces données pour montrer que certaines institutions "ethniques" précoloniales constituent des déterminants fondamentaux des différences de développement contemporaines. Nous commentons ces travaux puis les comparons avec d'autres qui relativisent plutôt les différences institutionnelles héritées de la période coloniale. Nous défendons en conclusion que des comparaisons d'études de cas sont plus fructueuses que des études transversales reposant sur des variations mal contrôlées.

Mots-clefs: Institutions, Développement, Afrique, Ethnicité, Colonisation

Abstract. This paper makes a selective review of the recent economic literature studying the effect of historical institutions on economic development in Africa. We first discuss a few conceptual issues implied by the measurement of institutions, then present the data gathered by anthropologist G. P. Murdock and their main critiques. A growing number of works make a new use of these data while trying to show that some "ethnic" precolonial institutions are fundamental determinants of present-day differences in development. We comment upon these works and contrast them with others which rather relativize the institutional differences inherited from the colonial period. We finally argue that comparisons of case studies are more promising than cross-sectional studies based on ill-controlled variations.

Keywords: Institutions, Development, Africa, Ethnicity, Colonization

Dans le sillage tracé par l'œuvre de Douglass North (1990), l'idée que l'explication ultime des différences de développement économique réside dans certaines institutions historiques a aujourd'hui beaucoup d'influence, tant en histoire économique qu'en économie du développement. Elle est en particulier défendue avec autorité par des auteurs comme Daron Acemoglu et James Robinson¹. Cela n'empêche pas que d'importantes contributions récentes remettent en question cette prééminence des institutions dans les cas de la révolution industrielle en Angleterre, de la divergence entre Europe et Chine ou entre les Amériques². Le cas du

[†] Ecole d'Economie de Paris (PSE) et Institut de Recherche pour le Développement (IRD). 48, bd Jourdan-75014 Paris. E-mail: <u>denis.cogneau@psemail.eu</u>

[‡] Ecole d'Economie de Paris (PSE) et Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). 48, bd Jourdan-75014 Paris. E-mail: yannick.dupraz@gmail.com

¹ D. Acemoglu, S. Johnson et J. Robinson, 2001; D. Acemoglu et J. Robinson, 2012.

² R. Allen, 2009 pour la révolution industrielle en Angleterre ; K. Pomeranz, 2000 pour la divergence entre Europe et Chine ; R. Allen et al., 2013 pour la divergence entre les Amériques.

continent africain est comme toujours moins étudié, même si la portée de la thèse néoinstitutionnaliste dépend crucialement d'une mise à l'épreuve universelle³.

La plupart des analystes du développement économique africain conviennent que les Etats contemporains ne correspondent pas, dans leur mode de fonctionnement comme dans leur action, à l'idéaltype d'un Etat-nation développeur, dont on fait un acteur essentiel des succès est-asiatiques. Du côté des agences d'aide, les questions de « gouvernance » y sont désignées comme cruciales. Les notations d'experts ou de businessmen, reprises et synthétisées par les agences d'aide multilatérales ou bilatérales, viennent confirmer que les pays africains se trouvent en bas de classement en termes de qualité du gouvernement, d'Etat de droit, de corruption ou encore de sécurité de la propriété⁴. Ces classements sont bien sûr éminemment influencés par les performances des pays en matière de croissance ou de commerce. Nous ne nous intéresserons pas dans cet article aux différentes mesures de la gouvernance proposées par les agences d'aide, de rating, ou autres agences non-gouvernementales⁵.

Dans le paradigme néo-institutionnaliste, les institutions sont la clef du développement économique et les institutions sont enracinées dans l'histoire : il faut donc étudier le passé de l'Afrique pour en comprendre les écarts de développement contemporains. C'est ainsi à la lumière de ce paradigme qu'il faut comprendre l'intérêt récent porté à l'histoire de l'Afrique par les économistes. L'origine coloniale des Etats africains, dont l'indépendance est relativement récente, justifie qu'une part importante de la recherche soit dévolue à l'étude des héritages coloniaux. Cependant une tendance récente s'est fait jour : la tentative d'expliquer les écarts de développement contemporains par des caractéristiques institutionnelles précoloniales.

Le présent article effectue une revue critique de quelques-uns de ces travaux d'économistes, axée autour des définitions proposées du concept d'institution, de sa mesure empirique, et de la façon dont l'efficacité des institutions est évaluée. Ces différentes étapes de l'analyse institutionnaliste dépendent de prémices théoriques concernant les éléments des sociétés humaines qui sont primordiaux pour le développement économique. La critique de ces prémices dépasse l'objet de cet article; leur biais occidentalo-centré⁶, voire leur caractère de sociodicée⁷ font notamment question. Cependant, on peut aussi considérer que leur justification est revendiquée comme méthodologique, c'est-à-dire qu'elle renvoie à leur performance descriptive et explicative, ce dont nous traiterons ici. Nous n'entrerons pas non plus dans la question de la mesure du « développement ». Nous supposerons seulement qu'il peut être défini indépendamment des institutions, même si un Schumpeter aurait sans doute considéré l'innovation institutionnelle comme une composante du « développement », étant donné la définition, antimatérialiste et antiévolutionniste, mais charismatique, qu'il propose pour ce terme⁸.

Cet article discute en premier lieu quelques questions conceptuelles impliquées par la mesure directe des institutions comme règles du jeu social, dans le cadre du paradigme northien : les

2

³ Il sera essentiellement question ici de l'Afrique subsaharienne, et non de l'ensemble du continent africain. Il est toutefois à noter que certaines références que nous commentons, notamment celles qui mobilisent les données de George P. Murdock, incluent l'Afrique du Nord dans leurs analyses.

⁴ D. Kaufman et A. Kraay, 2008.

⁵ Pour une critique de ces mesures, pas forcément cohérentes avec les perceptions des populations concernées, notamment en termes de corruption, voir M. Razafindrakoto et F. Roubaud, 2010.

⁶ J. Goody, 2010.

⁷ P. Bourdieu, 1998.

⁸ J. Schumpeter, 2005.

distinctions entre institutions et organisations, entre *de jure* et *de facto* et dans le cas de l'Afrique la séparation entre institutions précoloniales ou « traditionnelles » et institutions postcoloniales. Il présente ensuite la genèse des données rassemblées par l'anthropologue George P. Murdock et son équipe à partir des années 1950, ainsi que les critiques formulées au moment de leur publication. Une troisième partie se penche sur la postérité renouvelée de ces données dans un nombre croissant de travaux d'économistes, faisant de l'ethnicité un substrat fondamental des institutions précoloniales. Nous commentons ensuite d'autres travaux s'intéressant aux institutions issues de la période coloniale et nous interrogeons sur notre capacité actuelle à mesurer les variations institutionnelles pertinentes parmi les sociétés africaines contemporaines. Une dernière partie aborde les méthodologies permettant la mesure de l'effet des institutions sur le développement, et critique les abus de l'interprétation lorsque celle-ci repose sur des variations comparatives mal contrôlées.

La mesure directe des institutions : questions de définition

Pour Douglass North, les institutions sont « les règles du jeu dans une société ou, plus formellement, les contraintes mises en place par les hommes qui façonnent les interactions humaines⁹ ». Ces règles peuvent être écrites ou non-écrites, et Avner Greif (2006) propose même d'inclure dans cette définition, au-delà des règles explicites, les normes sociales, les systèmes de croyances, voire les dispositions. La métaphore ludique (« règles du jeu social ») est renforcée aujourd'hui par le courant des analytical narratives, qui représente la façon dont opèrent les institutions avec les instruments de la théorie mathématique des jeux¹⁰. Chez Avner Greif notamment, le caractère auto-reproducteur (self-reproducing) des institutions, mises à l'épreuve des interactions sociales, est central : le résultat des échanges sociaux entre agents doit les confirmer dans le fait que les règles sur lesquelles ils ont fondé leurs décisions sont suivies ou que l'ajustement de leurs croyances avec celles des autres est correct. Contre le langage courant, dans lequel la famille, l'école, l'église ou l'Etat sont parfois désignés comme des institutions, Douglass North prévient lui-même qu'il convient de bien distinguer les institutions comme règles du jeu et les organisations qui sont des joueurs développant des stratégies (entreprises, syndicats, Etat). En changeant d'échelle, le fonctionnement interne de ces acteurs collectifs est cependant justiciable d'une analyse institutionnelle¹¹. Or la distinction entre institutions et organisations n'est pas toujours simple, car les règles sociales sont aussi portées par des organisations dont le fonctionnement consiste entre autres à les mettre en œuvre ou à veiller à leur application, à commencer par l'organisation étatique.

Au sein de la littérature sur les institutions historiques et le développement économique en Afrique, un premier type de travaux fait explicitement référence à ces notions de règles ou de contraintes. Ainsi lorsqu'il s'agit de la proscription, ou de la prescription, de telle ou telle forme de mariage, des droits d'usage ou d'héritage de la terre, on peut penser qu'on a affaire à des traits institutionnels bien définis. Un second type de travaux s'écarte de l'analyse de l'impact d'une règle particulière, en caractérisant par exemple des systèmes légaux ou juridiques (comme dans l'opposition entre *Common Law* et *Civil Law*), des régimes de propriété (plus ou moins communautaires ou individualisés) ou des formes politiques (centralisées ou non, etc.), tous

⁹ D. North, 1990, p. 3. Nous sommes responsables des éventuelles erreurs de traduction de l'anglais vers le français.
¹⁰ R. Bates et al., 1998.

¹¹ G. Hodgson, 2006.

traités comme des machines génératrices de règles. Enfin, dans un troisième type de travaux, peut-être les plus nombreux, on ne trouve pas de mesure directe des institutions, car ce qui est étudié est compris soit comme une cause des institutions: la traite négrière, le tracé des frontières, soit comme une conséquence des institutions: politiques coloniales et leurs effets, allocation des terres au sein des villages et effets sur la productivité agricole, obligations de transferts *inter vivo*. Toutefois le schéma institutionnaliste est présent au niveau de l'interprétation. La question de la mesure directe des institutions est ainsi sans objet dans les analyses qui reposent sur des études de cas localisées où la variation institutionnelle est absente, ou bien lorsque la variation étudiée est celle du contexte démo-économique (densité de population, cultures agricoles pratiquées, etc.)

Même dans le cas d'une mesure directe relativement simple, certaines ambiguïtés peuvent subsister. Il y a notamment, une différence entre des règles édictées de jure et des règles appliquées de facto. On peut admettre facilement que ce sont bien ces dernières qui importent, et il devient alors nécessaire d'observer les comportements des agents « from below » afin d'apprécier l'intensité d'une régularité sociale empirique plutôt que l'existence formelle d'une règle abstraite 12. Bien souvent, ces institutions de facto sont perçues comme « traditionnelles », c'est-à-dire renvoyant au passé précolonial, mais elles peuvent être le produit de changements, voire de réinventions, sous la colonisation ou après les indépendances. Une direction partagée par la recherche contemporaine consiste à ne pas traiter l'épisode colonial comme faisant table rase du passé, et au contraire à analyser l'interaction, voire l'hybridation, entre les structures précoloniales autochtones et l'ordre colonial. De ce point de vue, les institutions précoloniales ne sont pas traitées comme des survivances, mais bien comme des forces agissantes qui ont contribué à modeler, autant que les institutions importées et imposées par les colonisateurs, tant l'univers colonial que les situations postcoloniales. Il peut y avoir concurrence ou superposition, comme dans le cas des droits formels et coutumiers du mariage ou de la propriété auxquels les agents peuvent avoir alternativement et stratégiquement recours, ou bien complémentarité et imbrication, dans le cas de la délégation de l'autorité de l'Etat à des autorités considérées comme traditionnelles (chefs, conseils villageois).

Dans un article récent de Stelios Michalopoulos et Elias Papaioannou par exemple, le degré de centralisation des organisations politiques précoloniales est donné comme un déterminant de long-terme du développement économique régional observé aujourd'hui¹³. L'échelle de centralisation politique provient de l'atlas ethnographique de George P. Murdock qui catégorise les structures politiques précoloniales sur une échelle allant de l'absence de hiérarchie (groupes acéphales) à un Etat organisé, en passant par différents types de chefferies ¹⁴. On ne distingue pas alors véritablement l'existence (*de jure*) de ces structures politiques de leur prégnance et de leur légitimité propre (*de facto*). Cependant le fait que la compilation de Murdock repose sur des études anthropologiques de terrain est censé garantir que l'on parle bien de structures politiques suffisamment opérantes à un moment donné. La thèse de Daron Acemoglu et James Robinson, selon laquelle le développement économique de long-terme dépend tout d'abord de l'existence d'un Etat centralisé, et ensuite seulement de la mise en place d'institutions « inclusives », semble trouver quelque corroboration dans le travail de S. Michalopoulos et E. Papaioannou¹⁵.

¹² R. Pande et C. Udry, 2005.

¹³ S. Michalopoulos et E. Papaioannou, 2013.

¹⁴ G. P. Murdock, 1967.

¹⁵ D. Acemoglu et J. Robinson, 2012.

Cependant, on parle ici de la centralisation de structures étatiques du passé, qui exercent leur influence au sein d'Etats postcoloniaux différents, sauf exceptions comme le royaume du Lesotho. Dans la plupart des cas, cette influence est censée s'exercer en dehors de toute existence juridique, là encore sauf exceptions significatives, comme par exemple la résurrection d'un royaume du Buganda au sein de l'Ouganda actuel.

Au-delà des questions conceptuelles, la mesure des institutions pose par ailleurs un problème plus concret : la rareté des sources. Ce problème est exacerbé lorsque l'on considère l'Afrique précoloniale. L'écriture était, à quelques exceptions près, inexistante en Afrique subsaharienne avant la colonisation. Pour cette raison, les historiens de l'Afrique précoloniale ne peuvent se passer des apports de l'anthropologie. Si les données qualitatives sont rares, les données quantitatives couvrant l'ensemble du continent africain sont presque inexistantes. Aussi celles compilées à partir des années 1950 par George P. Murdock font-elles figure d'exception. Leur caractère unique explique leur succès grandissant auprès des économistes.

Les données de Murdock sur l'Afrique précoloniale et leurs critiques

Ethnographic Atlas et « carte tribale » de l'Afrique

Deux sources de données issues des travaux de l'anthropologue américain George P. Murdock sont utilisées comme sources de données quantitatives sur les institutions précoloniales africaines: l'Ethnographic Atlas (1967) et la « carte tribale » de l'Afrique se trouvant dans l'ouvrage Africa, Its Peoples and their Culture History (1959). Les deux sources sont fréquemment combinées, la carte permettant de localiser les sociétés de l'Atlas et d'ajouter à l'analyse quantité de variables géographiques. Sociologue de formation, Murdock se démarque par son approche positiviste et quantitative de l'anthropologie. L'ambition de sa vie fut la constitution de bases de données interculturelles permettant la comparaison des différentes sociétés du monde. En 1959, il publie Africa, Its People and their Culture History, une encyclopédie des groupes ethniques africains. Dans une pochette de la troisième de couverture se trouve une carte indiquant la localisation approximative des différents groupes ethniques mentionnés dans l'ouvrage. L'Ethnographic Atlas fut publié en 29 parties dans la revue Ethnology entre 1962 et 1980. Un sous échantillon des 862 sociétés les mieux connues fut publié en 1967. En 1980, Murdock publia un nouveau volume intitulé Atlas of World Cultures et contenant 563 sociétés. La version de l'Atlas révisée par Patrick Gray, celle utilisée par les économistes, comporte plus de 100 variables pour 1267 sociétés à travers le monde (dont 530 sociétés sur le continent Africain)¹⁶. Ces variables sont diverses, allant de l'autorisation du mariage entre cousins au type de récolte dominant en passant par les tabous liés à la sexualité post-partum. Certaines de ces variables se proposent donc comme des mesures directes des institutions (les règles du jeu social), tandis que d'autres décrivent les modes de production ou les conditions d'existence.

-

¹⁶ Gray, 1999. L'Atlas révisé par Gray est disponible au format SPSS à l'adresse http://eclectic.ss.uci.edu/~drwhite/worldcul/EthnographicAtlasWCRevisedByWorldCultures.sav. Une autre source, le Standard Cross-Cultural Sample publié en 1969 par Murdock et White, offre des variables additionnelles pour la société la mieux documentée dans 186 régions du monde (l'ambition du SCCS est de contourner le problème d'autocorrélation des observations ou problème de Galton en offrant des observations pour des sociétés relativement indépendantes): http://eclectic.ss.uci.edu/~drwhite/worldcul/sccs.html.

L'ambition de Murdock était de permettre des travaux quantitatifs en anthropologie, en étudiant les relations entre les différentes variables de son *Atlas*. Jack Goody, dans *Production and Reproduction : A Comparative Study of the Domestic Domain* (1967), se sert de l'*Atlas* pour appuyer sa thèse sur le lien causal entre le type d'économie agricole et les institutions liées au mariage et à la transmission des biens. Plus récemment, les données de Murdock ont été utilisées par une équipe de généticiens autour de Luigi Cavalli-Sforza, dans le but de confronter de manière exploratoire trois modèles de formation des traits culturels (transmission intergénérationnelle, adaptation à l'environnement, diffusion entre voisins)¹⁷. Tirant parti du grand nombre de variables de l'atlas, ils étudient leurs corrélations spatiales et concluent notamment à la stabilité des caractéristiques de parenté et d'organisation de la famille, transmises de génération en génération.

Plus récemment encore, les économistes se sont emparés de ces travaux. Murdock n'aurait sans doute pas pu prévoir l'utilisation intensive qui a été faite de la « carte tribale » cachée derrière la couverture d'Africa: l'auteur n'en fait pratiquement pas mention dans son ouvrage. Pourtant, cette carte est d'une grande importance dans plusieurs travaux récents dans la mesure où elle permet de localiser les différents groupes mentionnés dans l'Atlas et ainsi d'associer aux données anthropologiques de Murdock une infinité de données géographiques ainsi que des données d'enquêtes contemporaines auprès des ménages ou des individus. Certains travaux emploient principalement la carte de Murdock sans véritablement utiliser les données de l'Atlas¹⁸. Un des risques est de prendre trop au sérieux une carte qui ne se voulait que grossièrement indicative.

Les critiques faites à Murdock

On peut classer les critiques faites aux travaux de Murdock au moment de leur parution en deux catégories : d'un côté la critique des erreurs factuelles que les anthropologues ne manquèrent pas de découvrir dans *Africa* et dans l'*Atlas*, de l'autre, la critique plus globale du projet comparatiste en lui-même.

A propos d'Africa, Pierre Alexandre écrit :

Les erreurs de détail sont multiples : populations importantes omises, confusion ou dissociation abusives de certains groupes ethniques, tribus reprises dans plusieurs chapitres différents et incompatibles. Certains arguments sont renversants, telle la « preuve » de l'origine racialement mixte des Peul, qui n'est autre que l'étymologie « two colors » de l'ethnique « toucouleur » ou « tukolor ». 19

D'autres anthropologues ont souligné les erreurs factuelles présentes dans Africa et dans l'Atlas.²⁰ L'appréciation de la validité des critiques factuelles soulevées demande des connaissances anthropologiques que nous ne prétendons pas posséder. Deux choses méritent cependant d'être soulignées : 1/ La présence d'erreurs factuelles dans des travaux de compilation de grande ampleur semble inévitable ; 2/ les économistes qui utilisent les données de Murdock répondent à la présence d'inexactitudes par l'argument de l'innocuité des erreurs de mesure pour l'identification de l'effet causal d'une variable : les erreurs de mesure, si elles ne sont pas

¹⁸ N. Nunn, 2008 et 2010; S. Michalopoulos et E. Papaioannou, 2011.

¹⁷ C. Gugliemino et al., 1995.

¹⁹ P. Alexandre, 1961, p. 117.

²⁰ Voir notamment l'amusante querelle entre Goody et Murdock publiée dans *American Anthropologist* en 1967 : Goody reproche à Murdock de ne pas avoir utilisé certains de ses travaux et Murdock répond que les travaux en question ne sont pas utilisables dans un travail comparatiste (J. Goody, 1967; G. P. Murdock, 1967).

systématiques, biaisent l'estimation de l'effet vers zéro. Dans le cas extrême où une variable n'aurait aucun contenu informationnel et ne serait que du bruit statistique, sa corrélation avec une variable bien mesurée serait nulle, et aucune inférence causale ne pourrait être faite. Cet argument repose sur l'hypothèse que les erreurs de mesure peuvent être considérées comme aléatoires et donc non systématiquement corrélées aux autres variables considérées, hypothèse qu'il faut justifier au cas par cas. L'incompréhension qui surgit parfois entre les économistes et d'autres chercheurs en sciences sociales au sujet des erreurs de mesure est liée à l'opposition entre deux manières de concevoir la causalité en sciences sociales : la méthode narrative chère aux historiens, dans laquelle les éléments d'une chaîne de causalité particulière dans un contexte historique bien spécifique sont précisément décrits, et la méthode d'inférence statistique chère aux économistes, dans laquelle la causalité est établie par l'observation d'une relation systématique entre des variables observées pour un grand nombre d'observations.

Si certains anthropologues ont souligné des erreurs factuelles présentes dans l'Atlas et dans Africa, d'autres ont critiqué plus généralement le projet comparatiste même de Murdock. Un aperçu de ces critiques est donné par Joseph Tobin, qui, à propos des Human Relations Area Files, une entreprise de base de données indexée de sources anthropologiques menée par Murdock parallèlement à l'Ethnographic Atlas, résume avec ironie l'opposition aux approches comparatistes :

Pour les anthropologues humanistes, le projet comparatiste en général et les HRAF en particulier représentent l'apothéose du béhaviorisme positiviste. Les HRAF sont poussifs, lourds en matériel, sans art, bureaucratiques –en un mot, pas cools²¹.

La question de la pertinence de l'analyse comparatiste en anthropologie fait écho à une fracture épistémologique qui divise le champ des sciences sociales. Si on peut dire sans risque que les économistes, avec leurs modèles d'interactions humaines à prétention universelle, ont choisi leur camp, l'ambition comparatiste de Murdock fut violemment critiquée par certains anthropologues, mais appréciée par d'autres, comme Jack Goody.

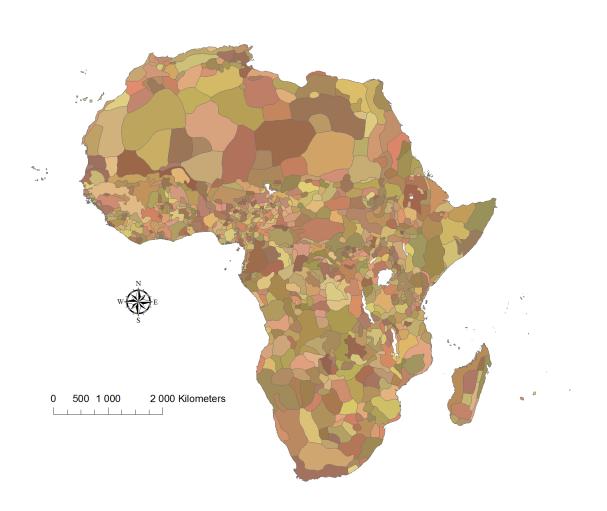
Ce que les données de Murdock sont ; ce qu'elles ne sont pas

Les données de Murdock sont un travail de compilation et de codage de travaux anthropologiques qui visent à permettre la comparaison entre différentes « sociétés » ou « cultures ». L'Ethnographic Atlas n'est pas un tableau de l'état de l'Afrique à la veille de la colonisation, pas plus que la « carte tribale » de Murdock n'est une carte politique de l'Afrique précoloniale.

-

²¹ J. Tobin, 1990, p. 475.

Figure 1 : La « carte tribale » de Murdock



Sources: Murdock (1959). La carte a été digitalisée par Nathan Nunn et le fichier shapefile est disponible à l'adresse http://scholar.harvard.edu/nunn/pages/data-0.

Il faut souligner que l'*Ethnographic Atlas* n'est pas une vue en coupe à un instant donné de l'histoire, mais combine des observations réalisées à des dates très différentes; pour l'Afrique, les dates d'observation s'échelonnent de 1830 à 1960. Morgan Henderson et Warren Whatley (2014) utilisent ce fait pour estimer l'effet de la colonisation européenne (la différence entre date d'observation et date de colonisation) sur les sociétés africaines : ils trouvent qu'une décennie supplémentaire de colonisation diminue l'incidence de la polygamie et augmente celle de l'héritage patrilinéaire. Gareth Austin fait également remarquer que les institutions ne sont pas figées dans le temps :

Les institutions ont des histoires : dire que « les Hausas », par exemple, avaient des esclaves, ne nous dit rien sur l'incidence et la signification (peut-être) changeantes de l'esclavage²².

La carte de Murdock digitalisée par Nathan Nunn (voir figure 1), avec ses frontières bien dessinées, donne l'impression d'une carte politique de l'Afrique précoloniale. Mais parmi ces « groupes de langue et de culture essentiellement identiques²³ », très peu peuvent être considérés comme des Etats. Inversement, certaines constructions étatiques étaient plurilinguistiques et multiculturelles, même si la langue d'un groupe dominant pouvait servir de langue véhiculaire, comme par exemple dans le royaume du Gyaman situé à cheval entre le Ghana et la Côte d'Ivoire actuels²⁴. Même les Etats précoloniaux africains les plus structurés n'établissaient pas de cartes et, régnant sur des populations bien plus que sur des territoires, n'avaient pas de frontières clairement délimitées²⁵; les comprendre demande de faire appel à la notion de réseau bien plus qu'à celle de territoires continus²⁶. Le problème de l'unité pertinente pour l'étude des institutions précoloniales se pose donc. Les chercheurs utilisant les données de Murdock prennent comme donnés les « sociétés », « cultures », « tribus » ou « ethnies » de la carte et de l'Atlas. Or les groupes de Murdock ne sont ni des groupes linguistiques, tels que répertoriés par exemple dans l'atlas Ethnologue²⁷ ni des groupes politiques correspondant par exemple à des chefferies, royaumes ou empires précisément datés. Dans le cas de la Côte d'Ivoire juste avant la colonisation, on ne trouve donc mention d'aucun des royaumes existant alors : Kenedougou, Kong, Bouna, Gyaman, Sefwi, Indenie, et encore moins de l'empire mobile de Samori Touré, qui fut le grand adversaire des Français, et qui se déplaça de la Guinée au Ghana au fur et à mesure de la conquête. Il convient aussi de garder à l'esprit que les ethnies sont des constructions identitaires de nature historique, comme toute une littérature en sciences sociales et politiques y invite²⁸.

Les institutions précoloniales, l'ethnicité, et les données de Murdock

Dans cette partie, nous présentons les travaux récents d'économistes qui utilisent les données de Murdock pour étudier les institutions précoloniales au sens large. Si à l'origine la « carte tribale » et l'ouvrage Africa étaient utilisés principalement comme outil de localisation des groupes ethniques (sur lesquels on disposait par ailleurs d'informations), la tendance a été, dans les dernières années, à la multiplication des exercices en coupe de groupes ethniques et à l'utilisation des données de l'Atlas comme un véritable recensement des institutions de l'Afrique précoloniale.

Nathan Nunn (2008) utilise la « carte tribale », avec d'autres sources, pour attribuer à chaque pays africain actuel un nombre d'esclaves exportés à partir de données de bateaux négriers répertoriant les ethnonymes d'un échantillon de plus de 80 000 esclaves. Ici la carte est uniquement utilisée pour apparier ces ethnonymes avec des aires d'origine, qui sont ensuite agrégées au niveau des pays. Ceci permet à l'auteur de révéler une corrélation négative entre le PIB par habitant en 2000 et le nombre d'esclaves exportés pendant les traites atlantique et de l'Océan Indien du XV^{ème} au

²² G. Austin, 2009, p. 7.

²³ G. P. Murdock, 1959, p. ix.

²⁴ E. Terray, 1982.

²⁵ J. Herbst, 2000.

²⁶ A. Mabogunje et P. Richards, 1985.

²⁷ M. P. Lewis et SIL International, 2009.

²⁸ J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, 1985 ; D. Posner, 2004 et 2005 ; B. Eifert, E. Miguel et D. Posner, 2010 ; voir également G. Cassan, 2015 sur l'affiliation de caste en Inde.

XIXème siècle. Même s'il est probablement grossier, l'appariement effectué n'est pas problématique en soi, pour peu que les classifications raciales des négriers correspondent suffisamment aux groupes culturels distingués par Murdock. C'est plus le manque de représentativité des données d'esclaves qui pose question, car les données de Nathan Nunn sous-représentent drastiquement les principales destinations comme le Brésil ou la Jamaïque, ainsi que les transporteurs portugais ou britanniques. Même si une repondération des ports de départ est effectuée, l'hypothèse est que conditionnellement au port de départ, le port de destination et la nationalité du transporteur n'influencent pas la répartition ethnique des esclaves. Par ailleurs le fait que le nombre d'esclaves transportés soit beaucoup moins bien corrélé au PIB par habitant des pays mesuré en 1970 qu'au PIB par habitant en 2000 expose l'interprétation institutionnaliste à quelques difficultés²⁹.

Dans les travaux qui suivent, les groupes ethniques de Murdock ne sont plus seulement utilisés comme instrument de localisation floue des aires d'origines, mais considérés comme des vecteurs de transmission culturelle ou des substrats d'institutions spécifiques, d'origine précoloniale. Ils sont donc dotés d'une véritable efficacité sociale.

A partir d'une carte des missions protestantes et catholiques établie par William Roome en 1924, Nathan Nunn (2010) calcule l'intensité de l'exposition à l'activité missionnaire pour chaque groupe ethnique de la « carte tribale ». Il parvient ensuite à attribuer aux individus de l'enquête Afrobaromètre un groupe ethnique de la carte de Murdock (les « groupes de langue et de culture essentiellement identiques³⁰ » de Murdock sont proches des classifications utilisées par l'Afrobaromètre, ce qui amène à se demander jusqu'à quel point les travaux de classification des anthropologues ont influencé les classifications ethniques utilisées dans les enquêtes). Ces données permettent à Nathan Nunn de montrer une corrélation entre l'identification comme chrétien et l'exposition du groupe ethnique d'un individu à l'activité missionnaire. Les progrès des logiciels SIG et la disponibilité grandissante de données SIG à l'échelle mondiale (carte des températures, des précipitations, de la qualité des sols...) permettent de calculer, pour chaque groupe de la carte de Murdock, une quantité de variables géographiques qui peuvent être ajoutées comme contrôles dans les analyses en coupe. La corrélation se maintient lorsque l'on contrôle de l'activité missionnaire passée autour du lieu de résidence de l'individu, ce qui suggère que la transmission de l'affiliation religieuse transite par l'ethnicité plus que par l'intensité du prosélytisme local. In fine, certains groupes ethniques sont plus évangélisés que d'autres, et l'ethnicité apparaît comme un des vecteurs de la persistance de l'affiliation religieuse.

Utilisant également les données de l'enquête Afrobaromètre, Nathan Nunn et Leonard Wantchekon (2011) révèlent l'impact négatif de l'exposition d'un groupe ethnique à la traite négrière sur la « confiance » que les agents déclarent à l'égard de leurs proches, de leurs voisins, ou de leurs gouvernements locaux. Là encore, un grand nombre de contrôles géographiques sont calculés au niveau du groupe de Murdock, et des données de l'*Ethnographic Atlas* (type d'habitat, degré de centralisation politique, etc.) sont utilisées comme contrôles. Et là encore, ils prétendent séparer, en utilisant les migrants, l'effet de normes culturelles incorporées, propres à un groupe ethnique, de l'effet d'institutions localisées, propres à l'aire d'origine de ce groupe. Comme dans d'autres travaux reprenant la notion putnamienne de capital social, la confiance auto-déclarée est

_

²⁹ E. Frankema et M. van Waijenburg, 2011; M. Bottero et B. Wallace, 2013.

³⁰ G. P. Murdock, 1959, p. ix.

bien plus qu'un symptôme psychologique : la confiance moyenne exprimée par les membres d'un même groupe ethnique est traitée comme une institution réglant les comportements, et facilitant l'échange social et par conséquence le développement économique. Cette utilisation de la catégorie de la confiance a été critiquée, notamment par Timothy Guinanne (2010). Des effets de cadre sont par ailleurs susceptibles de biaiser la mesure de la confiance : imaginons une société ayant un objectif très élevé de confiance suffisamment réalisé pour que le degré moyen de confiance soit lui-même élevé, les individus interrogés témoigneront-ils de leur confiance ou au contraire, mesurant la différence entre l'objectif élevé et sa réalisation, se plaindront-ils d'une défiance rampante³¹? Dans l'article de N. Nunn et L. Wantchekon, l'ethnicité est sur la longue durée le viatique de la défiance généralisée résultant de la traite, sans que les canaux de socialisation en soient éclaircis. Le nombre de groupes ethniques ayant à la fois subi une traite négrière très intense et manifestant aujourd'hui un niveau de confiance inférieur à la moyenne africaine est en réalité assez réduit dans leurs données. Quelques groupes situés sur la côte du golfe de Guinée contribuent au résultat de manière disproportionnée, comme les Fon et les Yoruba, groupes voisins situés à la frontière du Bénin et du Nigeria actuels, et qui sont aussi à l'origine de la culture vaudou, exportée en Haïti via l'esclavage. Enfin, de manière assez étonnante, la corrélation directe entre la confiance et le développement économique n'est pas explorée dans cet article (alors que certaines variables des enquêtes Afrobaromètre le permettent), pas plus que la corrélation directe entre traite négrière et développement économique régional (alors que les travaux précédents de Nathan Nunn l'avaient exploré à l'échelle des pays plutôt qu'à l'échelle des aires ethniques de Murdock).

Les travaux encore plus récents qui utilisent les données de Murdock prennent aussi explicitement le groupe ethnique comme unité d'analyse. Ils s'intéressent directement aux institutions politiques précoloniales telles que mesurées par l'*Ethnographic Atlas* au niveau des ethnies. On peut distinguer les travaux de James Fenske, qui tentent d'expliquer les institutions précoloniales par des facteurs géographiques, et les travaux de Stelios Michalopoulos et Elias Papaioannou, qui tentent d'estimer l'impact contemporain des institutions précoloniales.

James Fenske (2013) teste l'hypothèse de l'abondance des terres (*land abundance view*) en histoire africaine, selon laquelle les faibles densités de population africaines peuvent expliquer la prévalence de l'esclavage et l'absence de droits de propriété de la terre clairement définis. L'unité d'analyse est le groupe ethnique de Murdock, et les variables dépendantes (présence d'esclavage et présence de droits de propriété de la terre) sont directement issues de l'*Atlas*. Les corrélations présentées suggèrent que les droits de propriété sont apparus là où la qualité de la terre était élevée et les densités de population importantes, tandis que l'esclavage existait là où la terre était bonne et les densités de population intermédiaires. Il est à noter que ces résultats ne résistent pas à l'ajout d'effets fixes par continent, et donc qu'ils n'expliquent en réalité pas les variations internes au continent africain.

Dans un autre article, James Fenske (2012) teste l'hypothèse de Robert Bates (1983) selon laquelle c'est le commerce entre zones écologiques différentes qui a permis l'émergence des Etats africains précoloniaux. Comme Nicola Gennaioli et Ilia Rainer (2007) avant lui, il utilise la variable de l'*Atlas* « hiérarchie juridictionnelle au-delà de la communauté locale » comme mesure

⁻

³¹ Dans le même ordre d'idée, les enquêtes actuelles en Afrique montrent que les plus riches et les plus instruits se déclarent plus souvent malades, car ils fréquentent plus souvent un médecin et/ou ils savent identifier une maladie.

du degré de centralisation politique précoloniale des groupes ethniques. Il trouve une corrélation positive entre un index de diversité écologique, calculé pour le territoire de chaque groupe ethnique, et le degré de centralisation, ce qui semble confirmer l'hypothèse de R. Bates.

Stelios Michalopoulos et Elias Papaioannou (2011) s'intéressent à l'hypothèse selon laquelle le caractère artificiel des Etats issus de la colonisation peut expliquer l'intensité des conflits en Afrique³². Ils superposent la carte de Murdock et une carte contemporaine des Etats africains pour identifier les groupes qui ont été divisés par une frontière pendant la colonisation. Utilisant des données sur la localisation des conflits armés entre 1997 et 2010, ils obtiennent une relation positive entre le fait pour un groupe ethnique d'avoir été divisé au moment de la colonisation et le nombre de conflits sur le territoire de ce groupe ethnique. La preuve empirique repose sur la comparaison, au sein d'un pays donné, entre une ethnie divisée et une ethnie non-divisée proche de la frontière. Outre qu'une telle approche a tendance à mettre sur le même plan les frontières de la carte tribale et les frontières internationales actuelles (faisant de la carte de Murdock une sorte de carte politique de l'Afrique précoloniale), il convient que le tracé des frontières ait été effectivement arbitraire et ait aveuglément divisé ou laissé intacts des groupes ethniques similaires à tous égards. Il paraît plausible que la présence de co-ethniques de l'autre côté de la frontière fournisse une base arrière dans le cadre de conflits civils, comme un certain nombre d'exemples historiques en témoignent (Côte d'Ivoire, Ouganda, etc.). Une seconde partie de l'article cherche à montrer que, dans une même localité géographique, les individus s'identifiant à des ethnies divisés sont plus pauvres et moins éduqués que les autres. L'interprétation de ce résultat comme un effet causal de la division des groupes précoloniaux est cependant plus discutable : on compare en pratique des membres d'ethnies divisées qui sont plus souvent des migrants provenant de régions périphériques avec des membres d'ethnies non divisées qui sont plus souvent des natifs de centres urbains.

Dans une autre publication, S. Michalopoulos et E. Papaioannou (2013) étudient la relation entre le degré de centralisation précolonial, toujours mesuré par la variable « hiérarchie juridictionnelle au-delà de la communauté locale », et le développement économique contemporain tel que mesuré par la luminosité nocturne. De nouveau il semble que la relation positive obtenue fonctionne à l'échelle infranationale, une fois mis de côté l'effet sur la luminosité moyenne des politiques nationales d'électrification. Bien qu'encore une fois les canaux de transmission de la causalité ne soient guère précisés, l'interprétation renvoie soit à une force intrinsèque des institutions ethniques centralisées pour la production de biens publics locaux, soit au poids plus important des groupes ethniques concernés dans le jeu politique d'allocation des ressources au sein des Etats postcoloniaux. Denis Cogneau et Yannick Dupraz (2014) défendent qu'en réalité cette relation capte uniquement des effets de population, les zones centralisées avant la colonisation étant aussi les zones les plus densément peuplées. Ils montrent que la corrélation mise en exergue disparaît lorsque l'on considère la luminosité par tête au lieu de la luminosité par kilomètre carré, ou que l'on contrôle non linéairement de la densité de population. L'intersection de la carte politique contemporaine de l'Afrique avec la carte floue de Murdock isole des aires géographiques de superficie réduite et de densité de population faible, dont la réalité sociale est discutable ; ce sont ces artefacts qui biaisent l'estimation de la relation entre densité de population

_

³² La question du démembrement des groupes ethniques a été antérieurement abordée par P. Englebert, S. Tarango et M. Carter, 2002.

et luminosité vers le bas, permettant de trouver une relation statistiquement significative entre centralisation et luminosité nocturne.

La colonisation et les Etats contemporains

On voit que dans les travaux référencés jusqu'ici, l'étude de l'interaction entre les institutions précoloniales et les institutions coloniales s'appuie sur un élément primordial, à savoir le rôle joué par l'affiliation ethnique comme vecteur de la persistance comme des transformations institutionnelles. Cette grille d'analyse ethnique est consubstantiellement liée à l'usage qui est fait des données de Murdock. Remarquons que pour certains de ces travaux les institutions ethniques ne sont pas considérées comme immuables, puisque les différentes étapes de l'intrusion coloniale, de la traite négrière jusqu'au découpage du congrès de Berlin, en passant par l'action prosélyte des missions chrétiennes, les ont affectées de façon diverse : certaines ethnies sont devenues moins « confiantes », ont été évangélisées et scolarisées par les missions, ont été discriminées et poussées à la rébellion contre l'Etat central. Toutefois, dès que ces ethnies sont conçues comme des structures politiques précoloniales, alors le biais primordialiste semble faire son retour, car l'historicité des constructions politiques n'est pas considérée. En particulier, le fait que la traite négrière ait donné naissance à des structures étatiques, voire impériales, fondées, au moins partiellement, sur le trafic des esclaves, comme dans les cas du Dahomey (Bénin actuel) et du royaume Ashanti (Ghana central actuel)³³, induit une contradiction potentielle entre les effets supposés de la traite chez N. Nunn et ceux de la centralisation chez S. Michalopoulos et E. Papaioannou. De façon générale, on a vu enfin que la plupart des analyses corrélationnelles menées avec les données de Murdock demeurent fragiles, et qu'elles laissent dans l'obscurité les canaux par lesquels les institutions et les cultures ethniques persisteraient dans le temps et exerceraient leur influence.

Il n'est pas du tout dans notre propos de dénier toute efficacité sociale ou politique aux affiliations ethniques. Il convient néanmoins de se rappeler que le contenu de celles-ci, tout autant que leur saillance et leur prégnance, peuvent être variables. Sur le très long terme, les migrations, les ascensions et déclins de royaumes et d'empires, les relations avec l'Islam, le monde Arabe ou l'Occident ont plusieurs fois recomposé la carte linguistique et politique du continent. Pour l'époque actuelle, les travaux de sciences politiques montrent que l'ethnicisation du jeu politique varie selon les contextes et les périodes³⁴. Et pour le moyen-terme, de très nombreux exemples attestent que les politiques coloniales ont manipulé les identités ethniques. L'histoire des résistances et des collaborations avec les colonisateurs, les classifications racistes (ethnies « martiales », « laborieuses », etc.), les choix de gouvernement indirect (*native authorities* en Afrique britannique, rémunération des chefs en Afrique française) ont contribué à catalyser, voire à créer de toutes pièces, de nouvelles ethnicités³⁵. Il n'est donc pas non plus impensable que les institutions locales aient été elles aussi affectées.

-

³³ P. Lovejoy, 2000, p. 57-58; R. Law, 1986; K. Arhin, 1967. K. Arhin nuance l'importance du commerce des esclaves dans le financement de l'expansion Ashanti.

³⁴ D. Posner, 2004 sur le cas du Malawi ; E. Miguel, 2004 sur les cas du Kenya et de la Tanzanie ; B. Eifert, E. Miguel et D. Posner, 2010 sur le renforcement de l'identité ethnique au moment des élections.

³⁵ H. Wolpe, 1974 sur les Igbo du Nigeria ; C. Young, 1976 sur les Ngala du Congo ; T. Ranger, 1989 sur les Manyika du Zimbabwe, « créés » par les missionnaires ; P. Gourevitch, 1998 sur les Hutus et Tutsis du Rwanda ; D. Posner, 2003 sur la consolidation des groupes de langues en Zambie.

Le cas de la Sierra Leone coloniale et postcoloniale, étudié par Daron Acemoglu, Tristan Reed et James Robinson (2013), en fournit une parfaite illustration. La gestion indirecte britannique a reposé sur le découpage du territoire en chefferies dirigées par des « paramount chiefs », eux-mêmes élus par un collège de notables parmi les membres éligibles de quelques familles prétendantes. Cette structure politique a perduré aujourd'hui. Au sein de cette institution politique particulière, les auteurs cherchent à montrer que la faiblesse des contre-pouvoirs aux paramount chiefs fait que l'intensité de la compétition politique entre les familles prétendantes joue un rôle majeur. A partir de sources écrites et orales, ils établissent que le nombre de familles prétendantes dans une chefferie donnée est un héritage d'idiosyncrasies historiques sans relation avec le potentiel économique originel des chefferies. A partir de données d'enquêtes statistiques actuelles, ils montrent ensuite que le degré de compétition politique influence positivement la provision de biens publics locaux et le développement. Ils révèlent enfin que les chefs les moins concurrencés, tout en étant les moins « développeurs », sont aussi ceux qui bénéficient du plus haut degré de « confiance » exprimé par leurs administrés. Ils s'inscrivent ainsi en contradiction avec une théorie simpliste du capital social putnamien et de la confiance, qui ferait de celui-ci un ressort immédiat du développement économique (relativisant indirectement les résultats de N. Nunn et L. Wantchekon, 2010). Dans le cas de cette analyse en termes d'économie politique, la structuration politique en chefferie occupe le devant de la scène, et les cultures ethniques passent à l'arrièreplan, la variable ethnique ne jouant plus le rôle que d'un contrôle statistique (les chefferies étant pluriethniques, étant donné le niveau de détail de la classification ethnique adoptée).

S'abstrayant de la même façon de la grille de lecture par l'ethnicité, d'autres travaux récents explorent les conséquences des institutions coloniales sur le développement économique. Comme dans l'exemple que nous venons de commenter, il n'est pas fait référence à une variabilité institutionnelle en tant que telle, mais plutôt à la façon dont les institutions mises en place par le colonisateur ont déterminé une variation des politiques mises en œuvre.

Ainsi, Elise Huillery (2009) étudie la gestion directe à la française, dans laquelle les administrateurs des cercles coloniaux de l'AOF avaient un large pouvoir d'arbitraire concernant les dépenses publiques locales. Les politiques sectorielles décidées par les administrateurs au début de l'occupation coloniale (1910-1928) semblent avoir conservé un impact bien après les indépendances, dans les années 1990. L'explication de cette persistance n'est pas entièrement éclaircie. Elle peut renvoyer à une reproduction des investissements sectoriels à travers le temps, et/ou à des comportements de demande (d'éducation, de santé, de transports) différenciés des populations touchées. Elle peut ne pas faire intervenir d'éléments institutionnels au sens strict, mais plutôt des contraintes techniques comme les rendements d'échelles (il est plus facile d'ouvrir une nouvelle classe ou d'augmenter le nombre de lits là où il y a déjà une école ou un dispensaire), ou une transmission intergénérationnelle des préférences (des parents instruits envoient leurs enfants à l'école, etc.)

Denis Cogneau et Alexander Moradi (2014) et Yannick Dupraz (2014) comparent les gestions britannique et française, sur les cas de deux anciennes colonies allemandes partagées entre les deux vainqueurs de la Première Guerre Mondiale, le Togo et le Cameroun. Les différences de politiques éducatives sont données comme responsables des évolutions divergentes de la scolarisation. Elles s'expriment dans le niveau des dépenses consenties, et aussi dans l'implication et la subvention de l'enseignement missionnaire, dans les régions non islamisées. Ici la variabilité institutionnelle existe, puisque les politiques appliquées renvoient aux doctrines coloniales

propres à chaque colonisateur, et notamment côté français à l'assimilationnisme républicain et à l'institution de la laïcité. Toutefois, il est également montré que ces différences de politiques éducatives n'ont pas été immuables, et le cas du Cameroun français d'après-guerre suggère même qu'elles n'étaient pas fortement enracinées. De même, Thomas Bossuroy et Denis Cogneau (2013) constatent un effet des différences entre institutions britanniques et françaises sur la mobilité sociale hors de l'agriculture, s'exprimant côté français dans l'élitisme assimilationniste et la centralisation géographique.

Denis Cogneau, Sandrine Mesplé-Somps et Gilles Spielvogel (2015) comparent la Côte d'Ivoire et ses voisins dans leurs régions frontalières autour de l'année 1990. Ils révèlent l'existence de très fortes différences en matière de revenu, de santé ou d'accès aux biens publics, remettant en question l'idée que les frontières entre Etats n'existent que sur le papier. Cependant, ces différences sont explicables par les politiques concernant les cultures d'exportation (cacao, café, coton) et les politiques d'investissement public, dont l'histoire contemporaine montre le caractère éminemment réversible. L'analyse relativise l'idée de différences institutionnelles déterminantes entre pays, y compris entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Comparant ces deux pays voisins sur la période 1925-1960, Denis Cogneau et Léa Rouanet (2010) insistent plus sur les déterminants communs de la progression de la stature (urbanisation et expansion du cacao) que sur les différences de trajectoire.

Ainsi, contrairement aux analyses se focalisant sur les institutions ethniques, l'analyse des héritages coloniaux conduit à mettre au second plan les variations institutionnelles au sein du continent africain³⁶. Des différences liées à l'identité du colonisateur sont identifiées, mais cellesci n'apparaissent pas nécessairement persistantes, et leur ampleur semble plutôt du second ordre. Les institutions et les structures économiques et sociales ont bien évidemment été marquées par l'épisode colonial, mais précisément cette empreinte apparaît comme relativement uniforme. Les Etats postcoloniaux sont des « Etats portiers³⁷ » reposant sur des institutions dualistes et inégalitaires³⁸, propices à l'ethnicisation du politique et des conflits. Tout en plaçant aussi au second plan les différences intra-africaines, d'autres thèses célèbres mettent plutôt l'accent sur une continuité entre institutions précoloniales et postcoloniales, où l'extraversion et le patronage apparaissent comme des constantes³⁹; cette continuité s'exprime toutefois au sein de structures juridiques et économiques issues de la colonisation.

Il est certes vrai que quelques éléments structuraux de long-terme sont partagés par la plupart des régions de ce sous-continent. Il peut suffire d'en citer deux, assez classiques pour les économistes. La rareté du travail relativement à la terre, liée à la faible productivité de l'agriculture, constitue un premier déterminant fondamental des institutions économiques et sociales, qui le distingue fortement de l'Asie (comme de l'Europe). La rareté du capital, liée à l'absence de colonisation de peuplement européenne, le distingue par ailleurs de l'Amérique (comme encore de l'Europe, bien évidemment). Jack Goody (1976) y voit les déterminants fondamentaux des institutions familiales, du mariage et de l'héritage, si différentes en Afrique en comparaison de l'Eurasie. C'est aussi en Afrique que la dualité d'une classe capitaliste et d'un travail prolétaire s'applique le moins, et que l'opposition gauche-droite structure le moins l'espace

³⁷ Gatekeeper States: F. Cooper, 1996.

³⁶ G. Austin, 2010.

³⁸ D. Cogneau, 2007.

³⁹ J.-F. Bayart, 1989; J. Herbst, 2000.

politique. Les réseaux segmentaires (lignagers, claniques ou tribaux) organisent encore le contrôle du travail - notamment sa migration, les relations patron-client, la redistribution et la protection sociale non-étatiques. Enfin, la rareté combinée du travail et du capital ont conduit à privilégier l'exploitation extensive des ressources naturelles, au moins après l'abolition de la traite. Les recettes tirées de cette exploitation, ainsi que les rentes de souveraineté constituées des droits de porte et de l'aide internationale constituent les ressources premières des Etats; l'accès à ces ressources est aussi l'un des motifs principaux de la compétition politique entre *big men* ou chefs de clans. Dès lors qu'on souscrit à ce schéma explicatif, la croissance démographique constitue sans doute l'un des premiers facteurs de changement, puisqu'elle modifie l'un des paramètres fondamentaux - la rareté du travail et l'abondance relative de la terre et des ressources naturelles, conduisant à l'érosion des rentes.

Au sein de ce tableau d'ensemble, il n'y a peut-être ni plus ni moins de variation institutionnelle entre régions qu'il n'y en a sur d'autres continents, et il n'est pas exclu que la myopie des instruments d'observation quantitatifs empêche d'identifier celles qui sont pertinentes. Il n'est pas non plus exclu que certaines des variables examinées ci-dessus, comme la présence d'un Etat précolonial centralisé, l'intensité de la traite esclavagiste et ses traces institutionnelles, la présence des différentes religions, voire la nationalité du colonisateur, puissent constituer des facteurs de différenciation importants. Il semble toutefois douteux qu'ils soient des déterminants de premier ordre du développement économique actuel et futur.

La mesure de l'efficacité des institutions par variation comparative

James Fenske (2010), en réponse à un article d'Anthony Hopkins (2009) sur la nouvelle histoire économique de l'Afrique, affirme que la véritable contribution des économistes à l'histoire de l'Afrique est le souci porté aux mécanismes d'identification statistique : les économistes font l'« histoire causale » de l'Afrique, établissant de manière rigoureuse des liens causaux entre des variables historiques et des variables contemporaines⁴⁰. On ne peut que se réjouir de la possibilité d'importer en histoire économique des standards empiriques exigeants comme ceux qui se généralisent progressivement en économie du travail et en économie du développement. L'humilité et la circonspection restent toutefois de rigueur. Dans le cadre méthodologique, la présence d'une variation aléatoire représente « l'étalon or » de l'établissement d'une relation causale. Or il convient de ne pas oublier que la causalité fournie par une variation aléatoire est toujours locale, et en général fortement dépendante au contexte. Par ailleurs, les expériences randomisées sont évidemment inaccessibles à l'histoire économique, et les expériences dites « naturelles » qui contiennent une variation quasi-aléatoire sont assez rares 41. D'autres travaux recherchent une variation indépendante permettant l'application de la méthode des variables instrumentales; par exemple Nathan Nunn (2008, 2011) suppose que la distance aux ports de destination des cargaisons d'esclaves n'influence pas le développement économique ou la confiance, autrement que via l'intensité de la traite négrière. Or il est difficile de se convaincre qu'une variation géographique de ce type ne capte pas d'autres facteurs que la traite, ne serait-ce

_

⁴⁰ Le débat a continué dans la revue *Economic History of Developing Regions*: Hopkins, 2011; Jerven, 2011; Fenske, 2011

⁴¹ Les travaux qui tirent parti du tracé arbitraire des frontières coloniales en constituent un exemple : D. Cogneau, S. Mesplé-Somps et G. Spielvogel, 2015; D. Cogneau et A. Moradi, 2014; Y. Dupraz, 2014. Ils sont utiles, mais ne répondent certainement pas à toutes les questions.

que parce que les zones littorales africaines sont plus exposées au commerce international en général, et plus urbanisées.

La tendance de ces dernières années de voir dans l'Atlas de Murdock un recensement de l'Afrique précoloniale, et la multiplication des travaux à l'échelle des groupes ethniques (ou de l'intersection entre pays et groupes ethniques) fait craindre que l'étalon or en histoire économique de l'Afrique ne devienne une régression multiple en coupe, sur un échantillon de groupes ethniques. Dans les années 1990, de nombreux exercices de régression en coupe ont été pratiqués sur des échantillons de pays, incluant notamment différentes mesures de la qualité des institutions (protection des droits de propriété, contraintes sur l'exécutif politique, etc.) ou de la gouvernance⁴². Le premier article de Nathan Nunn sur l'esclavage (2008) correspond à ce modèle, de même que l'article vedette de Daron Acemoglu, Simon Johnson et James Robinson (2001) sur l'origine coloniale du sous-développement. Les premiers articles d'économistes concernés par la différence entre colonisation britannique et colonisation française, ou par le contraste entre systèmes de droit commun et de droit civil, se bornaient à régresser un indicateur de développement sur une variable indicatrice de la nationalité du colonisateur, avec quelques variables de contrôle supplémentaires⁴³. Le principal changement consisterait donc à remonter des Etats postcoloniaux aux ethnies précoloniales. On rappellera tout d'abord qu'en comparaison des Etats actuels qui ont une extension territoriale et une définition juridique précise, la notion d'ethnie ou de groupe ethnique appartient plutôt à la logique floue. L'accroissement de la taille des échantillons (il y a une cinquantaine de pays africains, mais plus de huit cents aires ethniques sur la carte de Murdock), l'abondance nouvelle de données géographiques précises (qualité des sols, température, précipitations, rugosité du relief, etc.), et les progrès des logiciels SIG permettent certes d'augmenter de manière fabuleuse le nombre de contrôles dans ces régressions. Toutefois, la multiplication des contrôles n'est pas en elle-même une solution aux problèmes posés par les régressions en coupe, que l'on considère des pays ou de groupes ethniques.

Ces régressions en coupe avec contrôles impliquent une hypothèse d'indépendance conditionnelle selon laquelle la variation restante de la variable analysée est quasi-aléatoire, qui a peu de chances d'être réalisée en pratique, surtout en présence d'une forte hétérogénéité, et donc en particulier lorsque l'extension spatiale des données est vaste. Elles contiennent de l'information et ne sont pas à rejeter de manière univoque, mais elles doivent être considérées avec circonspection. De surcroît, le caractère transversal de l'analyse constitue une limite en soi, que Gareth Austin (2008) a résumée par l'expression « compression de l'histoire ». Comme notre courte revue de littérature l'a illustré, la plupart des références fondées sur cet exercice se contentent d'établir une corrélation entre un élément du passé (institution, chocs historique, politique d'investissement, etc.) et un ou plusieurs indicateurs du développement économique. Les canaux de transmission historiques ne sont pas explorés autrement que de manière spéculative, car la méthode ne le permet pas⁴⁴. A notre sens, l'exploration d'une causalité historique est mieux assurée avec de véritables données historiques, où les trajectoires d'individus ou de groupes sociaux peuvent être observées. Les études comparatives, documentées par des données diachroniques détaillées, et contenant des éléments d'expériences naturelles locales,

-

⁴² Par exemple S. Knack et P. Keefer, 1995; P. Mauro, 1995; R. Hall et C. Jones, 1999.

⁴³ R. La Porta et al., 1998 et 1999.

⁴⁴ Ce manque est d'ailleurs reconnu par Nathan Nunn dans sa propre revue de littérature de 2009.

constituent pour nous une voie médiane plus fructueuse. Certes, l'investissement correspondant dans la construction des données et leur analyse est aussi plus long et plus coûteux.

Enfin, l'identification statistique d'une causalité provenant d'une variation aléatoire suppose que le « traitement » et le « contrefactuel » puissent être précisément définis. Joshua Angrist et Steve Pischke (2008) soulignent en effet la nécessité, avant d'envisager une stratégie d'identification économétrique, d'imaginer « l'expérience qui pourrait idéalement être utilisée pour capturer l'effet causal d'intérêt⁴⁵ ». Dans le cas particulier des institutions, ce préalable peut se révéler plus inaccessible que pour un événement historique ou une politique précisément datés et localisés. Prenons deux exemples déjà évoqués : d'un côté l'impact des missions sur la religion d'un individu, de l'autre l'impact de la centralisation précoloniale sur le développement contemporain⁴⁶. Dans le cas des missions, on n'a pas de mal à imaginer une expérience idéale : établir des missions religieuses dans certains villages et pas dans d'autres. On n'a pas de mal non plus à se convaincre qu'il y avait un élément de hasard dans le choix de la localisation des missions, et que sous de bonnes conditions cet élément de hasard peut être isolé. Dans le cas de la centralisation précoloniale, il est beaucoup moins immédiat d'imaginer l'expérience idéale. En effet, la construction historique d'une structure politique (plus ou moins centralisée) ne se laisse pas définir comme un traitement pharmacologique. On peut à la place recourir à l'expérience de pensée en vertu de laquelle l'arrivée d'un despote éclairé à un moment critique permet de faire basculer des institutions politiques vers plus de centralisation. C'est d'ailleurs ainsi que Daron Acemoglu et James Robinson (2012) racontent la différenciation entre les Bushong et les Lele, au bord de la rivière Kasai au Congo, à partir des travaux de Mary Douglas (1962) et Jan Vansina (1964): la divergence entre Bushong et Lele s'expliquerait par l'œuvre d'unification des villages Bushong entreprise par le roi Shyam au XVII^e siècle. Dans ce cas l'information pertinente pour rendre compte des différences de développement économique devient une liste de rois ou de dirigeants, et leurs caractéristiques, dont il s'agira d'extraire la variation aléatoire recherchée.

Les institutions ne se réduisant pas à un ensemble de politiques économiques ou d'événements historiques, mais fonctionnant bien plus comme un schéma explicatif, il est difficile d'établir leur effet causal en utilisant les méthodes économétriques de l'économie du travail ou de l'économie du développement, mêmes si ces méthodes peuvent, et doivent, être utilisées pour considérer l'impact d'événements historiques et de politiques dont on peut se convaincre qu'ils ont une part d'aléatoire, et qui peuvent être soit des causes, soit des conséquences, des institutions.

Conclusion

Nous avons instruit une revue sélective de plusieurs travaux récents d'économistes portant sur différentes phases de l'histoire économique de l'Afrique subsaharienne, abordant différentes dimensions des institutions sociales du sous-continent et leurs conséquences potentielles pour le développement économique. Dans plusieurs de ces travaux, la postérité des données réunies par George Peter Murdock sur les groupes ethniques africains est particulièrement frappante. Ces

_

⁴⁵ J. Angist et J.-S. Pischke, p. 4.

⁴⁶ Il ne s'agit pas d'opposer Nathan Nunn d'un côté et Stelios Michalopoulos et Elias Papaioannou de l'autre : l'impact de la traite négrière se conçoit mal en terme de traitement et de contrefactuel, l'esclavage étant un système économique et social plus qu'un événement circonstancié, et la division des groupes ethniques par les frontières coloniales se conçoit plutôt bien en terme d'expérience idéale (certains groupes ethniques ont été aléatoirement divisés, d'autres non).

données se prêtent à des analyses corrélationnelles en coupe transversale qui tentent de capter une variabilité institutionnelle précoloniale, et soit d'expliquer son origine, soit de mesurer ses effets sur les différences de développement économique. La notion floue et peu historique d'ethnicité constitue alors le substrat des institutions sociales, et le vecteur par lequel elles déterminent le développement régional. Nous présentons une critique de ces travaux sur le plan méthodologique. D'autres travaux qui se penchent sur les conséquences des institutions coloniales exploitent des variations comparatives plus limitées, mais de notre point de vue mieux contrôlées. En définitive, si certains grands éléments structuraux de l'histoire économique africaine sont désormais bien appréhendés, il n'est pas certain que la recherche dont nous faisons état ait permis de mieux connaître les dimensions les plus pertinentes de la variation des institutions parmi les sociétés africaines. La valorisation excessive d'analyses statistiques exploitant des variations transversales à l'échelle du continent nous paraît peu fructueuse à cet égard.

Références

ACEMOGLU, Daron, Simon JOHNSON & James A. ROBINSON, «The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation», *American Economic Review*, vol. 91(5), 2001, p. 1369-1401.

ACEMOGLU, Daron & James A. ROBINSON, Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty, Crown Publishing Group, 2012.

ACEMOGLU, Daron, Tristan REED & James A. ROBINSON, « Chiefs: Elite Control of Civil Society and Economic Development in Sierra Leone », NBER Working Paper 18691, 2013.

AHRIN, Kwame, «The Financing of the Ashanti Expansion (1700-1820) », Africa, vol. 37(3), 1967, p. 283-291.

ALESINA, Alberto, Paola GIULIANO & Nathan NUNN, «On the Origins of Gender Roles: Women and the Plough », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 128(2), 2013, p. 469-530.

ALEXANDRE, Pierre, « G. P. Murdock, Africa, its Peoples and their Culture History », L'Homme, vol. 1(1), 1961, p. 116-119.

ALLEN, Robert C., The British Industrial Revolution in Global Perspective, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

ALLEN, Robert C., Tommy E. MURPHY & Eric B. SCHNEIDER, «The Colonial Origins of the Divergence in the Americas: A Labor Market Approach », *The Journal of Economic History*, vol. 22(4), 2013, p. 863-894.

AMSELLE, Jean-Loup & Elikia M'BOKOLO (dir.), Au coeur de l'ethnie, Paris, La Découverte, 1985.

ANGRIST, Joshua D. & Jörn-Steffen PISCHKE, Mostly Harmless Econometrics: An Empiricist's Companion, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2008.

AUSTIN, Gareth, «The 'Reversal of Fortune' Thesis and the Compression of History: Perspectives from African and Comparative Economic History», *Journal of International Development*, vol. 20, 2008, p. 996–1027.

AUSTIN, Gareth, « Poverty and development in Sub-Saharan Africa, c1450–c1900: reflections on the development of the economic historiography », European Historical Economics Society Conference, Geneva, 4 September 2009.

AUSTIN, Gareth, « African Economic Development and Colonial Legacies », Revue internationale de politique de développement, vol. 1, 2010, p. 11-32.

BATES, Robert H., Essays on the Political Economy of Rural Africa, African Studies Series, University of California Press, 1983.

BATES, Robert H., Avner GREIF, Margaret LEVI & Jean-Laurent ROSENTHAL, *Analytical Narratives*, Princeton University Press, 1998.

BAYART, Jean-François, L'Etat en Afrique: La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989.

BOSSUROY, Thomas & Denis COGNEAU, « Social Mobility in Five African Countries », Review of Income and Wealth, vol. 59(S1), 2013, p. 84-110.

BOTTERO, Margherita & Björn WALLACE, «Is There a Long-Term Effect of Africa's Slave Trades? », Quaderni di Storia Economica N°30, Banca d'Italia, 2013.

BOURDIEU, Pierre, Contre-feux, Paris, Raisons d'agir, 1998.

CASSAN, Guilhem, « Identity Based Policies and Identity Manipulation: Evidence from Colonial Punjab », *American Economic Journal: Economic Policy*, à paraître.

CLARK, Gregory, A Farewell to Alms. A Brief Economic History of the World, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2007.

COGNEAU, Denis, L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire, op. Cepremap 4, Paris, Presses de l'ENS, 2007.

COGNEAU, Denis & Léa ROUANET, « Living conditions in Côte d'Ivoire and Ghana 1925-1985: What Do Survey Data on Height Stature Tell Us », *Economic History of Developing Regions*, vol. 26(2), 2011, p. 55-82.

COGNEAU, Denis, Sandrine MESPLÉ-SOMPS & Gilles SPIELVOGEL, « Development at the Border: Policies and National Integration in Côte d'Ivoire and its Neighbours », *World Bank Economic Review*, vol. 29(1), 2015, p. 41-71.

COGNEAU, Denis & Alexander MORADI, «Borders that Divide: Education and Religion in Ghana and Togo since Colonial Times », *Journal of Economic History*, 2014.

COGNEAU, Denis & Yannick DUPRAZ, « Questionable Inference on the Power of Pre-Colonial Institutions in Africa », PSE Working Paper n°2014-25, 2014.

COOPER, Frederick, *Decolonization and African Society. The Labor Question in French and British* Africa, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

DOUGLAS, Mary, «Lele Economy compared with the Bushong», in Paul BOHANNAN & George DALTON (dir.), Markets in Africa, Evanston, Northwestern University Press, 1962.

DUPRAZ, Yannick, «Long-Term Persistence of Colonial Education? A Spatial Discontinuity Analysis at the Border between French- and English-speaking Cameroon », Mimeo, Paris School of Economics, 2014.

EIFERT, Benn, Edward MIGUEL et Daniel N. POSNER, « Political Competition and Ethnic Identification in Africa », *American Journal of Political Science*, vol. 54(2), 2010, p. 494–510.

ENGLEBERT, Pierre, State Legitimacy and Development in Africa, London & Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2000.

ENGLEBERT, Pierre, Stacy TARANGO & Matthew CARTER, « Dismemberment and Suffocation, a Contribution to the Debate on African Boundaries », *Comparative Political Studies*, vol. 35(10), 2002, p. 1093–118.

FENSKE, James, «The Causal History of Africa: A Response to Hopkins», *Economic History of Developing Regions*, vol. 25(2), 2010, p. 177-212.

FENSKE, James, «The Causal History of Africa: Replies to Jerven and Hopkins», *Economic History of Developing Regions*, vol. 26(2), 2011, p. 125-131.

FENSKE, James, « Ecology, Trade and States in Pre-Colonial Africa », Economics Series Working Papers WPF/2012-18, University of Oxford, Department of Economics, 2012.

FENSKE, James, « Does Land Abundance Explain African Institutions? », *Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 123(12), 2013, p. 1363-1390.

FRANKEMA, Ewout & Marlous VAN WAIJENBURG, « Structural Impediments to African Growth? New Evidence from Real Wages in British Africa, 1880–1965 », CGEH Working Paper No. 24, Utrecht University, 2011.

GENNAIOLI, Nicola & Ilia RAINER, «The Modern Impact of Precolonial Centralization in Africa», *Journal of Economic Growth*, vol. 12(3), 2007, p. 185-234.

GOODY, Jack, « On the Reliability of the *Ethnographic Atlas* », *American Anthropologist*, New Series, vol. 69(3/4), 1967, p. 366-367.

GOODY, Jack, *Production and Reproduction: A Comparative Study of the Domestic Domain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

GOODY, Jack, Le Vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde, Paris, Gallimard, 2010.

GOUREVITCH, Philip, We Wish to Inform You That Tomorrow We Will Be Killed with Our Families: Stories from Rwanda, New York, Farrar, Straus and Giroux, 1998.

GRAY, Patrick J., « A Corrected Ethnographic Atlas », World Cultures, vol. 10, 1999, p. 24-85.

GREIF, Avner, *Institutions and the Path to the Modern Economy: Lessons from Medieval Trade,* Cambridge (MA), Cambridge University Press, 2006.

GUGLIEMINO, C. R., C. VIGANOTTI, B. HEWLETT & L.L. CAVALLI-SFORZA, « Cultural variation in Africa: role of mechanisms of transmission and adaptation », *Proceedings of the National Academy of Science of the USA*, vol. 92, 1995, p. 7585-7589.

GUINANNE, Timothy, « Les économistes, le crédit et la confiance », Genèses, 2010/2 N°79, 2010, p. 6-25.

HALL, Robert E. & Charles I. JONES, « Why do Some Countries Produce So Much More Output Per Worker Than Others? », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 114(1), 1999, p. 83-116.

HENDERSON, Morgan & Warren C. WHATLEY, «Pacification and Gender in Colonial Africa: Evidence from the *Ethnographic Atlas* », MPRA Paper No. 61203, 2014.

HERBST, Jeffrey, States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control, Princeton, Princeton University Press, 2000.

HODGSON, Geoffrey M., « What are Institutions? », *Journal of Economic Issues*, vol. XL(1), 2006, p. 1-25.

HOPKINS, Antony G., « The New Economic History of Africa », *The Journal of African History*, vol. 50(2), 2009, p. 155-177.

HOPKINS, Antony G., « Causes and Confusions in African History», *Economic History of Developing Regions*, vol. 26(2), 2011, p. 107-110.

HUILLERY, Elise, « History Matters: The Long-Term Impact of Colonial Public Investments in French West Africa », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 1(2), 2009, p. 176-215.

JERVEN, Morten, « A Clash of Disciplines? Economists and Historians Approaching the African Past », *Economic History of Developing Regions*, vol. 26(2), 2011, p. 111-124.

KAUFMANN, Daniel & Aart KRAAY, « Governance Indicators: Where Are We, Where Should We Be Going? », *World Bank Research Observer*, vol. 23(1), 2008, p. 1-30.

KNACK, Stephen & Philip KEEFER, « Institutions and Economic Performances: Cross-Country Tests Using Alternative Measures », *Economics and Politics*, vol. 7(3), 1995, p. 207-227.

LA PORTA, Rafael, Florencio LOPEZ-DE-SILANES, Andrei SHLEIFER & Robert W. VISHNY, «Law and Finance», *Journal of Political Economy*, vol. 106(6), 1998, p. 1113-1155.

LA PORTA, Rafael, Florencio LOPEZ-DE-SILANES, Andrei SHLEIFER & Robert W. VISHNY, «The Quality of Government», *Journal of Law, Economics and Organization*, vol. 15(1), 1999, p. 222-79.

LAW, Robin, « Dahomey and the Slave Trade : Reflections on the Historiography of the Rise of Dahomey », *The Journal of African History*, vol. 27(2), 1986, p. 237-267.

LEWIS, M. Paul & SIL International, Ethnologue: Languages of the World, Dallas (Tex), SIL International, 2009.

LOVEJOY, Paul E., Transformations in Slavery, A History of Slavery in Africa, Cambridge (MA), Cambridge University Press, 2000 (2^e edition).

MABOGUNJE, Akin L. & Paul RICHARDS, «Land and people –models of spatial and ecological processes in West African history », in Jacob F. A. AJAYI & Michael CROWDER (dir.), History of West Africa, 1985 (3° edition), vol. 1, p. 5-47.

MAURO, Paulo, « Corruption and Growth », Quarterly Journal of Economics, 110(3), 1995, p. 681-712.

MICHALOPOULOS, Stelios & Elias PAPAIOANNOU, «The Long-Run Effects of the Scramble for Africa », CEPR Discussion Papers 8676, 2011.

MICHALOPOULOS, Stelios & Elias PAPAIOANNOU, «Pre-Colonial Ethnic Institutions and Contemporary African Development », *Econometrica*, vol. 81(1), 2013, p. 113-152.

MIGUEL, Edward, «Tribe or Nation? Nation-Building and Public Goods in Kenya versus Tanzania », World Politics, vol. 56(3), 2004, p. 327–62.

MURDOCK, George P., Africa: Its Peoples and their Culture History, New York (NY), McGraw-Hill, 1959.

MURDOCK, George P., Ethnographic Atlas: A Summary, Pittsburgh (PA), The University of Pittsburgh Press, 1967.

MURDOCK, George P., « Rejoinder to Goody », American Anthropologist, New Series, vol. 69(3/4), 1967, p. 367.

MURDOCK, George P., Atlas of World Cultures, Pittsburgh (PA), University of Pittsburgh Press, 1981.

NORTH, Douglass C., Institutions, Institutional change, and Economic Performance, New York, Cambridge University Press, 1990.

NUNN, Nathan, «The Long-Term Effects of Africa's Slave Trades», *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, vol. 123(1), 2008, p. 139-176.

NUNN, Nathan, «The Importance of History for Economic Development», *Annual Review of Economics*, vol. 1(1), 2009, p. 65-92.

NUNN, Nathan, « Religious Conversion in Colonial Africa », *American Economic Review*, vol. 100(2), 2010, p. 147-52.

NUNN, Nathan & Leonard WANTCHEKON, «The Slave Trade and the Origins of Mistrust in Africa», *American Economic Review*, vol. 101(7), 2011, p. 3221-52.

PANDE, Rohini & Christopher UDRY, « Institutions and Development: A View from Below », in R. BLUNDELL, W. NEWEY & T. PERSSON, Proceedings of the 9th World Congress of the Econometric Society, Cambridge University Press, 2005.

POMERANZ, Kenneth, The Great Divergence: China, Europe, and the Making of the Modern World Economy, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2000.

POSNER, Daniel, « The Colonial Origins of Ethnic Cleavages: The Case of Linguistic Divisions in Zambia », *Comparative Politics*, vol. 35(2), 2003, p. 127-146.

POSNER, Daniel, «The Political Salience of Ethnic Difference: Why Chewas and Tumbukas are Allies in Zambia and Adversaries in Malawi », *American Political Science Review*, vol. 98(4), 2004, p. 529-45.

POSNER, Daniel, Institutions and Ethnic Politics in Africa, New York, Cambridge University Press, 2005.

RANGER, Terence, « Missionaries, Migrants and the Manyika », in Hazen LEROY VAIL (dir.), The Creation of Tribalism in Southern Africa, Berkeley, University of California Press, 1989, p. 118-150.

RAZAFINDRAKOTO, Mireille & François ROUBAUD, « Are international databases on corruption reliable? A comparison of expert opinion surveys and household surveys in sub-Saharan Africa », *World Development*, vol. 38(8), 2010, p. 1057-1069.

SCHUMPETER, Joseph, « Development », Journal of Economic Literature, vol. 43(1), 2005, p. 108-120.

TERRAY, Emmanuel, «L'économie politique du royaume abron du Gyaman », Cahiers d'études africaines, vol. 22 (87-88), 1982, p. 251-275.

TOBIN, Joseph, «The HRAF as Radical Text? » Cultural Anthropology, vol. 5(4), 1990, p. 473-487.

VANSINA, Jan, *The Children of Woot: A History of the Kuba People*, Madison, University of Wisconsin Press, 1978.

WOLPE, Howard, Urban Politics in Nigeria: A Study of Port Harcourt, Berkeley, University of California Press, 1974.

YOUNG, Crawford, The Politics of Cultural Pluralism, Madison, University of Wisconsin Press, 1976.